



Angers, mercredi 13 novembre 2019

Budget participatif 2019 : les 12 projets retenus

Lancé par la Ville en 2018, le Budget participatif a été reconduit cette année à hauteur d'un million d'euros pris sur le budget investissement de la Ville pour permettre le financement des projets proposés par les Angevins. Les 12 lauréats ont été dévoilés ce mercredi 13 novembre 2019 par Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, en présence de Michelle MOREAU, 1^e Adjointe à la Vie des quartiers, à la vie associative et à la citoyenneté.

L'engouement de l'édition 2018 s'est confirmé lors de la deuxième édition du Budget participatif. Près de 10 000 votants ont contribué à l'établissement d'une liste de 12 lauréats dont les projets bénéficieront à l'ensemble des Angevins.

Les projets retenus

1	Projet n° 2	Des prairies fleuries pour protéger les insectes pollinisateurs et embellir nos quartiers	100 000 €	4 345 voix
2	Projet n° 10	Biodiversité urbaine	50 000 €	2 909 voix
3	Projet n° 13	Tente « Anti-Gaspi »	6 000 €	2 194 voix
4	Projet n° 45	La ruche à vélos	150 000 €	1 888 voix
5	Projet n° 8	Plateformes d'observation ornithologique au Lac de Maine et sensibilisation à la nature	80 000 €	1 686 voix
6	Projet n° 5	Balade ludique autour des plantes	26 000 €	1 606 voix
7	Projet n° 11	Ligne de natation végétalisée	50 000 €	1 595 voix
8	Projet n° 6	Un parc de la Madeleine plus attractif	200 000 €	1 552 voix
9	Projet n° 9	Jardin à cueillir (La cabane du jardinier urbain)	50 000 €	1 550 voix
10	Projet n° 1	Arbre de la liberté	10 000 €	1 477 voix
11	Projet n° 4	Une coulée verte pour TOUS au Lac de Maine	270 000 €	1 417 voix
12	Projet n° 15	L'océan commence à Angers	35 000 €	1 387 voix
		Montant total des projets lauréats	1 027 000 €	

48 projets soumis au vote

48 projets réalisables ont été soumis au vote des Angevins du 1^{er} au 21 octobre. Une large place au végétal a été accordée cette année, avec un vote pour les 5 projets favoris, dont 2 minimum dans la catégorie « végétal ».

Une participation record

9 498 votants ont participé au scrutin (+ 40,5 % par rapport à 2018), dont plus d'un tiers (3 590) ont voté via la plateforme en ligne ecrivons.angers.fr/. Les deux tiers restants ont exprimé leur souhait en se rendant dans l'un des 17 lieux de vote, à l'Agora, place du Ralliement, à l'hôtel de Ville, dans les maisons de quartier ou encore la caravane du Budget participatif.

La remise des prix a été retransmise en direct sur Vià Angers.

Pour en savoir plus sur le Budget participatif et les projets des lauréats, vous pouvez consulter la plateforme : ecrivons.angers.fr